

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 14 février 2025

### Question élargie

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie à Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture concernant le développement villageois.

Dans le cadre de ma question élargie, je souhaiterais me renseigner sur les perspectives et les projets en matière du développement villageois. Le Luxembourg s'engage à promouvoir le développement rural et à revitaliser les vieux bâtiments dans le cadre de l'accord de coalition actuel. L'objectif est de transformer ces anciennes bâtisses en espaces dynamiques tels que des galeries d'art, des espaces de co-working et des incubateurs de start-ups, offrant ainsi de nouvelles opportunités économiques et sociales aux habitants des villages. Nous nous trouvons actuellement à mi-parcours de la période de planification 2023-2027, une phase clé pour évaluer les projets en cours, définir les prochaines étapes et préparer la période suivante.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



André BAULER  
Député